

ETABLISSEMENT CONCERNÉ

SIRET _____ NAF _____

1

DATE LIMITE DE RETOUR

Le cachet de la poste faisant foi
La déclaration est à retourner à l'adresse suivante sous pli affranchi

Si vous renvoyez votre déclaration après la date indiquée, les pénalités prévues à l'article L.213-11-7 du code de l'environnement seront appliquées au montant de votre redevance.

En cas d'erreur, veuillez rectifier ou compléter les informations portées ci-dessus

REDEVANCE POUR POLLUTION DE L'EAU D'ORIGINE NON DOMESTIQUE UTILISATION DE SOLVANTS ORGANO-HALOGÉNÉS DÉCLARATION D'ACTIVITÉ

OBSERVATIONS

2

Veuillez remplir le tableau suivant en fonction de votre activité

Produits	1	2	3	4
Nom et référence complète du produit				
Fabricant / Utilisation				
Tonnage annuel acheté *				
Tonnage annuel acheté (exprimé en équivalent chlore)				
Tonnage de solvants usés produit / an				
Traitement effectué				
Destination des solvants usés Nom et adresse du centre autorisé **				

3

* Les produits organohalogénés entrant dans la composition des produits finis ne sont pas à déclarer.

** Tous les justificatifs doivent être tenus à la disposition de l'agence de l'eau pendant 4 ans (factures, bordereaux de suivi).

PERSONNE POUVANT FOURNIR DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Nom _____ Téléphone
Fonction _____ Courriel _____

4

NOM ET PRÉNOM DU SIGNATAIRE AUTORISÉ

Nom _____ Fait à _____
Prénom _____ Le _____
Téléphone Courriel _____

5

SIGNATURE